

# Cadre juridique et réglementaire de la recherche clinique

DATES 2025	DURÉE	TARIF
03-04 AVRIL 13-14 NOVEMBRE	2 JOURS	*2 000€ HT PAR PARTICIPANT

\* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant / jour



### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Comprendre l'évolution de la réglementation sur la recherche clinique, sur les produits de santé
- Connaître les spécificités françaises
- Maîtriser les aspects réglementaires et juridiques de la recherche et des investigations cliniques



### **COMPÉTENCES VISÉES**

- · Connaître la réglementation et ses obligations
- Savoir identifier les démarches à effectuer pour mettre en place une recherche/investigation

### **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis nécessaire



### **PUBLIC**

- Attaché de recherche clinique, TEC
- Chef de projet d'études cliniques
- · Personnel de l'assurance qualité
- Toute personne impliquée dans le développement des produits

### **PROGRAMME**

## 1er jour

- Cadre réglementaire général des recherches impliquant la personne humaine
- Définition de la recherche impliquant la personne humaine
- Différentes catégories de recherche impliquant la personne humaine
- Acteurs : promoteur, investigateurs
- Personnes qui se prêtent à la recherche
- Spécificités de la réglementation en fonction des RIPH
- Assurance
- Recherche à finalité commerciale et non commerciale
- Convention unique
- Lieu de recherche

- Démarches vis-à-vis des instances
  - Comité de protection des personnes (CPP)
- ANSM
- CNIL
- 4. Fin de la recherche
- Définitions
- Démarches
- Résultats
- 5. Sanctions
- Dispositions pénales
- Décisions ANSM
- 6. Collection d'échantillons biologiques
- Mise en place d'une collection
- Démarches à réaliser

# 2ème jour

- 7. Cadre réglementaire d'une investigation clinique liée aux dispositifs médicaux (DM/DIV)
- Selon le statut du DM (marquage CE ou non) & classe
- Définir la procédure applicable
- procédure d'autorisation
- procédure d'évaluation coordonnée
- Démarches vis-à-vis des instances
- ANSM/EUDAMED
- CPP/ CNIL
- Obligations : assurance, contrat, lieu de recherche
- Fourniture du produit
- 8. Autres investigations cliniques
- DM « in house »
- Existence de procédures additionnelles invasives/lourdes
- 9. Questions/réponses & conclusion

